

FOURNITURES

Madame, Monsieur,

Comme chaque année, nous vous indiquons la liste des fournitures qui permettront le bon fonctionnement de la classe.

- *1 paquet de fruits secs par mois (abricots, figues, raisins, dattes ...)
Pas de cacahouètes
- *l'attestation d'assurance
- *la coopérative
- *1 pochette (pour le livre de bibliothèque)
- *1 boîte (paquets) de mouchoirs
- *1 rouleau d'essuie-tout
- * 1 paquet de lingettes

COOPERATIVE :

Le montant de la coopérative est fixé cette année à :

- 15 euros par enfant
- ou 12 euros par enfant (si 2 enfants dans l'école)
- ou 9 euros par enfant (si 3 enfants dans l'école)

en espèces ou par chèque à :

OCCE Jean Jaurès

La coopérative «non obligatoire» nous permet de financer des spectacles, ou des achats liés aux divers projets scolaires.

Le montant de la cotisation de la coopérative n'est pas augmenté par concertation en conseil d'école. Les parents désirant participer d'avantage le peuvent.

Merci

Je soussigné M, Mme responsable légal de l'enfant

PARTICIPE/ NE PARTICIPE PAS (rayer la mention inutile) à la coopérative scolaire.

Je règle la somme de

Fait à Lille le

Signature :